

Réf: Dossier N° : 58462

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « MOCKET & GNOHAN FINANCES »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY HIBISCUS BROU FULGENCE, 11  
BP 27 ABIDJAN 11

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18 Oct. 2018 reçus par Me KOUAME KOFFI A., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MOCKET & GNOHAN FINANCES » .

Objet: le change, le transfert d'argent, l'import-export, l'achat et la vente de vêtements et accessoires de mode, la parfumerie, la fourniture de bureau

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY HIBISCUS BROU FULGENCE, 11  
BP 27 ABIDJAN 11

COGERANT: Monsieur GNOHAN KROU AKA HERVE. Monsieur  
MOCKET WILFRIED MICHAEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32767 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29287 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

